



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 64345

Texte de la question

M. André Aschieri fait part à M. le ministre des affaires étrangères de son inquiétude quant aux récents événements intervenus en Algérie. Traduisant un état de mal-être de la société civile dans son ensemble, les manifestations qui ont mobilisé un nombre de contestataires rarement atteint dans le pays frappent par leur ampleur et interpellent quant à la question de la stabilité de cet Etat. Autrefois partenaire essentiel de la France, l'Algérie, aujourd'hui en posture plus délicate que jamais, paraît dans l'impasse politique. Aussi il souhaite savoir si le ministère entend développer une politique de soutien spécifique vis-à-vis de ce pays ou mettre en oeuvre toute autre mesure d'aide à l'apaisement des tensions qu'il traverse aujourd'hui.

Texte de la réponse

Les événements dramatiques qui ont récemment frappé l'Algérie et la Kabylie en particulier ont fait plus d'une cinquantaine de victimes et de nombreux blessés. Les autorités françaises, qui ne pouvaient rester silencieuses devant la gravité de ces événements et la violence de la répression, ont souligné à plusieurs reprises que la solution à cette crise ne pouvait être que politique et formé le voeu qu'un dialogue s'instaure entre tous les Algériens. En outre, la France a soutenu l'initiative de l'Union européenne qui, à l'occasion du sommet européen de Göteborg les 15 et 16 juin dernier, a exhorté tous les responsables algériens à mettre un terme aux affrontements et à la violence en Algérie. Les Quinze ont par ailleurs appelé les autorités algériennes à lancer une initiative politique de nature à résoudre la crise. Tout au long de ces dernières années, et particulièrement depuis l'élection du président Bouteflika, les autorités françaises se sont montrées disposées à renforcer leur coopération avec l'Algérie. Ainsi, la France se tient aux côtés de l'Algérie dans ses projets de qu'il s'agisse de la modernisation de l'économie algérienne, de la réforme de l'Etat, du système éducatif et de la justice. Certains projets de coopération, notamment dans le domaine de l'Etat de droit, seront d'ailleurs financés dans le cadre du fonds de solidarité prioritaire, la France ayant mis à la disposition de l'Algérie l'ensemble de ses outils financiers d'aide au développement. Dans le contexte actuel, la France comme l'Union européenne demeurent plus que jamais décidées à aider l'Algérie et le peuple algérien.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64345

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4170

Réponse publiée le : 10 septembre 2001, page 5157